



Rivières du Loing et du Lunain

Site Natura 2000 FR 1102005

Actualités du site

Après une année difficile marquée par la pandémie du Covid-19, l'animation du site Natura 2000 s'est poursuivie en 2021 avec notamment la création de nouveaux supports pédagogiques en début d'année. Ceux-ci ont été largement diffusés auprès du public rencontré lors de différents événements comme la fête de la Natura à laquelle La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a participé à Moret-sur-Loing au printemps. Une animation a également eu lieu dans une classe de l'école de Treuzy-Levelay sur le Lunain. Ces rencontres ont permis de sensibiliser différents publics sur les milieux aquatiques et sur les bons gestes à adopter pour les préserver.

La période estivale a quant à elle été occupée par les suivis scientifiques des espèces d'intérêt communautaire du site. Comme chaque année, des inventaires piscicoles par pêche électrique ont été réalisés sur deux stations sur le Loing et deux stations sur le Lunain. Le suivi des populations d'agrions de mercure a également été mené sur les stations où la présence de l'espèce est connue.

Plusieurs contacts ont été pris au cours de l'année pour de potentiels engagements de chartes ou de contrats Natura 2000 sur le site mais aucun n'ont émergé en 2021.

En parallèle, nous sommes associés à de nombreux projets en cours sur le site et notamment des projets de restauration de continuité écologique portés par l'EPAGE du bassin du Loing afin de veiller à la prise en compte de enjeux du site Natura 2000.



Inventaires piscicoles

En 2021, les inventaires piscicoles ont été réalisés sur le Lunain au niveau des stations de Villemer et de Paley et sur le Loing, au niveau des stations de Montigny-sur-Loing et Grez-sur-Loing.

Pour réaliser ces suivis, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne utilise la pêche électrique, une méthode qui consiste à attirer les poissons à la surface de l'eau à l'aide d'un champ électrique. Cette technique impacte peu les poissons qui sont remis à l'eau une fois identifiés, mesurés et pesés.



Chabot fluvial, espèce d'intérêt communautaire du site Natura 2000

Les quatre espèces d'intérêt communautaire (chabot fluvial, lamproie de Planer, bouvière, loche de rivière) ont été observées sur les stations inventoriées. Les populations de chabots sur le Lunain et de bouvières sur le Loing sont très bien représentées voire surreprésentées du fait de la faible proportion de prédateurs tels que la truite ou le brochet. L'anguille européenne est également présente sur les stations mais elle se retrouve bloquée à l'aval des barrages qui bloquent leur remontée des cours d'eau. Ce phénomène d'accumulation est notamment observé sur le Loing ainsi qu'au niveau de l'ouvrage d'Episy sur le Lunain.

Par ailleurs, les résultats mettent en évidence la très faible représentation des espèces d'eau vive telles que le barbeau fluvial et la vandoise alors qu'elles devraient être majoritaires dans le peuplement piscicole des deux rivières.

Le suivi annuel du peuplement piscicole chaque année permet de suivre l'évolution des populations et de constater des améliorations (ou non) suite à des projets de restauration qui ont eu lieu sur les rivières (ex : effacement d'ouvrage).

Zoom sur la continuité écologique

► La continuité écologique, qu'est-ce que c'est ?

La **continuité écologique d'un cours d'eau** se définit comme la libre circulation des espèces aquatiques et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie (zones de frai, de croissance, de refuge, etc.) ainsi que le bon déroulement du transport naturel des sédiments.



Cependant la continuité fait très souvent face à des obstacles comme des barrages ou des seuils qui cloisonnent les cours d'eau.

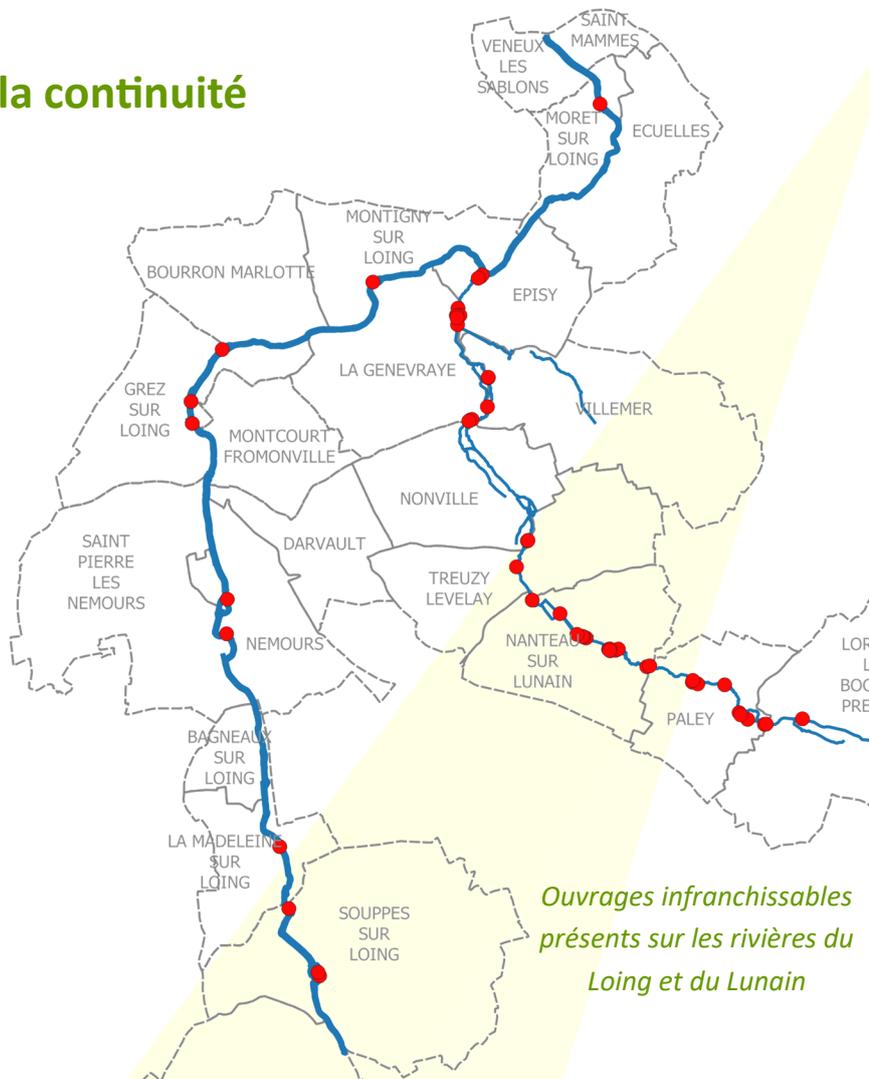
C'est le cas sur le bassin du Loing et du Lunain où plus de 30 ouvrages entrecoupent le lit des rivières, ce qui a des conséquences importantes sur le milieu et les espèces aquatiques.

➤ Conséquences des obstacles à la continuité écologique sur le milieu

Les espèces piscicoles sont les premières impactées par les ouvrages présents dans les rivières. Les barrages limitent leur déplacement et particulièrement celui des espèces migratrices. Cela s'observe notamment sur les populations d'anguilles pour lesquelles on constate souvent des effets d'accumulation au pied des ouvrages. Les barrages sont également préjudiciables pour des espèces comme le brochet qui doit migrer vers ses zones de frai en période de reproduction mais qui se retrouve bloqué par différents obstacles.



Anguille européenne au stade argentée



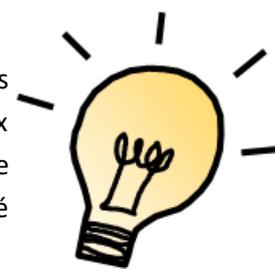
Ouvrages infranchissables présents sur les rivières du Loing et du Lunain

En plus de limiter le déplacement des espèces, les barrages ont des conséquences sur les habitats aquatiques et entraînent leur dégradation. On observe à l'amont des ouvrages, un « effet plan d'eau » caractérisé par des écoulements très faibles qui s'accompagnent d'un réchauffement de l'eau et d'un colmatage (envasement) du fond de la rivière. Cela contribue à une homogénéisation des habitats aquatiques qui est défavorable au maintien et au développement des espèces piscicoles et aquatiques en général.

➤ Solutions pour rétablir la continuité des rivières

Plusieurs techniques existent pour restaurer la continuité écologique des cours d'eau. La plus efficace reste l'effacement total des ouvrages, c'est-à-dire leur démantèlement, car cela restaure à la fois la continuité piscicole et le transit sédimentaire.

D'autres méthodes sont possibles dans le cas où cette première solution n'est pas envisageable. On peut par exemple créer un bras de contournement qui va permettre aux espèces de prendre un autre chemin pour passer au-delà de l'obstacle. Il est aussi possible de diminuer la hauteur d'un ouvrage (arasement) pour restaurer partiellement la continuité écologique ou encore d'installer une passe à poissons au niveau des barrages.



Toutes ces solutions de restauration de la continuité écologique améliorent la qualité des rivières. Néanmoins, pour qu'elles soient pleinement efficaces, elles doivent dans la majorité des cas être accompagnées d'actions de restauration hydromorphologique (reméandrage, recharge granulométrique, etc.) de la rivière pour aider le cours d'eau à retrouver un aspect et un fonctionnement plus naturel qui soit bénéfique pour les espèces aquatiques.

Sensibilisation du public

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne est amenée à participer à des manifestations extérieures afin de sensibiliser le grand public sur le milieu aquatique et les espèces qui en font partie.

Des animations dans les établissements scolaires sont également organisées chaque année pour des classes de primaires allant du CE2 au CM2. Ces animations sont gratuites pour les écoles et s'articulent en deux parties :

- le matin en classe, avec une présentation des aspects de la rivière, de Natura 2000 et des poissons de nos cours d'eau,
- l'après-midi avec une sortie sur le terrain pour découvrir les petites bêtes aquatiques qui peuplent la rivière située à proximité de l'école.

En 2021, 25 élèves de l'école de Treuzy-Lévelay ont pu être sensibilisé aux richesses du site Natura 2000.

Les écoles intéressées par ces animations peuvent directement contacter l'animatrice du site Natura 2000 pour en bénéficier pendant l'année scolaire en cours.



Actions pour 2022

- Soutien et accompagnement des propriétaires souhaitant participer à la contractualisation de parcelles situées sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »,
- Inventaires piscicoles par pêches électriques sur quatre stations du site Natura 2000,
- Suivi des odonates d'intérêt communautaire (agrion de mercure, cordulie à corps fin),
- Animations auprès des établissements scolaires.

Pour plus d'informations

Union européenne



Fond FEADER

Réseau Natura 2000



<http://seine-et-marne.n2000.fr/>

www.natura2000.fr

Présidence du comité de pilotage



Communauté de Communes

Moret Seine Loing

M. Dikran ZAKEOSSIAN

Services de l'Etat



Direction Régionale et
Interdépartementale de
l'Environnement et de l'Energie
d'Ile de France
10 rue Crillon
75194 PARIS cedex 04

Direction Départementale des
Territoires de Seine et Marne
288 rue Georges Clemenceau
Z.I de Vaux-le-Pénil
BP 596
77005 Melun Cedex

Animation du site



Fédération de Seine-et-Marne
pour la Pêche et la Protection du
Milieu Aquatique

Mme. Marion GRIMAUD

Chargée d'études Natura 2000
natura2000@federationpeche77.fr
01.64.39.03.08/06.82.43.25.37
<http://www.federationpeche77.fr/>

Conception : © FDAAPPMA 77